Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 022-212202667-20260331-DB_260331_04B-DE

KÊR · VILLE DE
Rostrenen

Délibération du Conseil Municipal du 31 mars 2026

Nombre de Conseiller·ères en exercice : 23
Présent·es : 23
Votant·es : 23
Procurations : 0

Convocation du Conseil Municipal en date du : 25/03/2026

Affichage en date du : 25/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le trente et un mars,

Le Conseil municipal de la commune de Rostrenen, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Guillaume ROBIC, Maire.

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, tous les membres du Conseil Municipal en exercice sont présents.

Secrétaire de séance : Julie CLOAREC

DB_260331-04b Élection des représentant·es au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

b) Élection des représentant·es du Conseil Municipal au CCAS

Il convient de procéder à l'élections des représentant·es du Conseil Municipal (en sus du Maire, Président de droit du Conseil d'Administration). Il est rappelé qu'il s'agit d'un scrutin à bulletins secrets de listes à la proportionnelle au plus fort reste.
Afin de permettre au Maire de faire procéder à l'élection des représentant·es du Conseil Municipal, il a été demandé aux candidat·es d'adresser à direction@ville-rostrenen.bzh , le 31 mars à 9h au plus tard, leur liste de membres du Conseil Municipal.
Cette liste doit indiquer l'ordre de présentation. Elle peut comporter un nombre inférieur de candidat·es. Elle peut aussi comporter un nombre supérieur, en ce cas, les candidat·es non élu·es siégeront dans l'éventualité d'un départ et dans l'ordre de la liste présentée.

Liste présentée par la Majorité :

1. Jean-Pierre MOUGEOT
2. Marie SIEZA
3. Gwénaëlle RICHARD
4. Delphine DUMAS
5. Hermine LE GARLANTEZEC
6. Véronique LORIOT LE GUILLOU
7. Jeannot FLAGEUL
8. Christian MORZÉDEC
9. Julie CLOAREC
10. Cyril BROUARD

Liste présentée par Tous pour Rostrenen :

1. Stéphanie VERGER
2. Nicolas LE CAROFF
3. Cécile LEFRESNE

Après un vote à bulletin secret, la Majorité ayant obtenu 20 suffrages et la liste Tous pour Rostrenen 3 ; sont élu·es pour siéger au Conseil d'administration du CCAS :

- Jean-Pierre MOUGEOT
- Marie SIEZA
- Gwénaëlle RICHARD
- Delphine DUMAS
- Hermine LE GARLANTEZEC
- Véronique LORIOT LE GUILLOU
- Jeannot FLAGEUL
- Stéphanie VERGER

Pour extrait conforme,
Le 01/04/2026

Le ou la secrétaire de séance
Julie CLOAREC

Mairie de ROSTRENEN
CÔTES D'ARMOR

Le Maire,
Guillaume ROBIC